

Au Coeur des Régions

NOUVEAU!

N°2

TOUS LES 2 MOIS

LE NEWS MAGAZINE DE JEAN-PIERRE PERNAUT

NOS ENQUÊTES

ÉOLIENNES

NI ÉCOLOS
NI EFFICACES
NI BON MARCHÉ

DÉFIGURER LA FRANCE
POUR QUOI FAIRE ?

LANGUES
RÉGIONALES
SONT-ELLES
EN PÉRIL ?

Dossier

GASTRONOMIE POURQUOI NOUS SOMMES CHAMPIONS DU MONDE

• PRODUITS DU TERROIR
• ART CULINAIRE • VINS • FROMAGES...

Sortir
LES 10 ÉVÉNEMENTS
DE LA RENTRÉE

Interview
PIERRE PERRET
« Chez moi, c'est
la campagne »

Patrimoine
LE PHARE DE
CORDOUAN
Visite guidée

SEPTEMBRE / OCTOBRE 2021 - BEL : 4,50€ - CH : 7,00 CHF

BUCCHINI

L 13565 - 2 - F : 3,95 € - RD



Avec

france
bleu

ENQUÊTE



Le vent de fronde contre les éoliennes prend de l'ampleur. Elles coûtent des fortunes et ne servent pas à grand-chose dans un pays comme le nôtre. Les enquêtes publiques sont bafouées, les préfetures ont ordre d'accélérer le processus. C'est une catastrophe pour nos paysages et l'exemple type de la fausse bonne idée pour le climat.

8

Un kilowattheure éolien consomme 8 fois plus de béton, 20 fois plus d'aluminium et de cuivre, 26 fois plus d'acier qu'un kilowattheure nucléaire.

Source: Bernard Duvand
L'Énergie 1000 des Découvertes, 2020

14500

L'augmentation de 15 GW en 2018 à 34,1 GW en 2028 conduira à faire passer le parc éolien en France à environ 14 500 en 2028.

Source: SIES & Météomaths

7,9%

C'est la part de l'éolien dans la production d'électricité en France en 2020

Source: Ministère de la Transition écologique

De 21% à 25%

C'est le facteur de charge pour l'éolien à terre. Il ne produit au mieux qu'un quart du temps effectif annuel.

Éoliennes

Le vent tourne ?

Pendant les élections régionales du printemps dernier, entre pro et anti-éoliennes, la guerre a été déclarée. Alors que le Gouvernement continue son projet de déploiement d'énergies renouvelables visant l'objectif zéro carbone d'ici à 2050, en dehors de tous bords politiques, on a essayé d'y voir plus clair.

DOSSIER RÉALISÉ PAR STÉPHANIE LACAZE-HAERTELMAYER

Le 21 avril dernier, le Gouvernement a adopté sa programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Au menu: ramener la part du nucléaire à 50 % d'ici à 2035 contre 70 % aujourd'hui grâce au fort développement des énergies renouvelables, dont l'éolien. Son potentiel serait multiplié par 2,63 d'ici à 2028. Vent dans les pales, la ministre de la Transition écologique a aussi demandé aux préfets de réaliser une cartographie des zones favorables pour assurer un développement «plus harmonieux et mieux répartis». Une intention louable. Mais la pilule éolienne ne passe plus.

Un scandale français ?

Xavier Bertrand pour sa part les qualifiait à la même époque de «scandale français». Le président de la région Hauts-de-France a même annoncé créer une fédération des associations opposées à l'éolien. Il a de quoi faire. Car elles poussent aussi vite que les projets en cours: parmi les dernières en date, l'association Pour la protection de l'environnement de la Vallée du Loir et Bercé, à Lavernat (72), opposée à l'extension du parc déjà existant en bordure de la majestueuse forêt de Bercé. Le collectif des terroirs du pays de Rance regroupe quatre associations contre les projets éoliens du pays de Dinan (22). Idem à L'Hôtellerie (14) où s'est créé le collectif Protection et préservation des communes Portes du Pays d'Auge. Et ce ne sont pas les seuls. D'après Julien Lacaze, président de l'association de défense du patrimoine Sites & Monuments, «nous sommes submergés par les demandes de soutien devant des projets éoliens. Les gens sont désespérés. Je pense que les politiques le sous-estiment énormément». Une déclaration faite au Figaro Live... le 12 février 2019. Depuis, la situation ne cesse de se dégrader. «Dans un premier temps, les éoliennes ont été installées dans les endroits où il était le plus simple de les implanter: là où il y avait le plus de vent et sans

sensibilité paysagère particulière», continue le chantre du «éolien et paysage ne font pas bon ménage». Et pour cause. «Avec leur dimension monumentale, désormais de plus de 200 mètres – l'équivalent de la tour Montparnasse –, ces objets écrasent et banalisent un paysage qui s'industrialise. Notre patrimoine est une source de richesse. La France est la première destination au monde. Ce n'est pas un hasard.» Parce que cette source d'énergie électrique a depuis les premières installations «mangé son pain blanc», les parcs s'enracinent aujourd'hui en co-visibilité avec des sites majeurs: la montagne Sainte-Victoire, le château d'Anzy-le-Franc, palais de la Renaissance sur les terres des ducs de Bourgogne, la citadelle de Vauban à Besançon... Pour ne citer qu'eux.

L'intermittence carbone l'éolien

L'argument qui prévaut pour ce déploiement ambitieux est de décarboner l'énergie. Sans tirer les enseignements de ce qu'il se passe ailleurs. Et notamment en Allemagne où, après l'accident de Fukushima en 2011 au Japon, Angela Merkel a renoncé à toute production nucléaire. Or, comme l'a dénoncé en juin dernier le rapport de la Cour des comptes allemande, le modèle du tout-renouvelable, éolien et solaire, ne fonctionne pas. La faute à leur intermittence. Quand le vent ou le soleil sont absents, il faut recourir à une source d'énergie complémentaire pour alimenter le réseau électrique. Et, faute de nucléaire, l'Allemagne a eu recours aux centrales à charbon, et aux gaz à effet de serre. Sauf à développer encore plus l'hydroélectrique, qui présente l'avantage d'être renouvelable et pilotable – il peut être appelé en quelques minutes quand les besoins électriques se font ressentir dans le réseau –, le nucléaire reste pour l'instant, en France, la seule énergie non carbonée. Et même dans les hautes sphères, on le sait: «La transition du nucléaire vers les énergies électriques intermittentes n'a

ENQUÊTE

aucun impact sur le CO₂ et ne permet pas de lutter contre le réchauffement climatique», a déclaré en juillet 2019 Julien Aubert, président de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur l'impact des énergies renouvelables.

Des paysages saturés

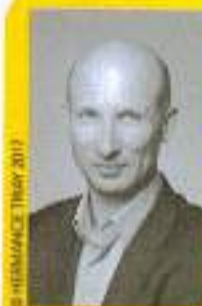
Pourtant, aux 8 000 éoliennes existantes qui ont déjà défigurés les paysages français si prisés pour leur richesse, leur patrimoine, leur histoire et leur diversité, il va falloir en intégrer 6 500 nouvelles, plus puissantes et plus hautes. Elles vont désormais culminer à 240 m quand elles en atteignaient jusqu'à 130. Forcément, les dents grincent. En particulier dans les Hauts-de-France, où la ressource en vent, synonyme de rentabilité maximale, rend l'énergie éolienne plus propice à son installation. Avec près de 2 500 mâts, soit plus d'un tiers du parc français, dont plus de 960 rien que dans la Somme, on frôle l'overdose. Mais bien souvent, faute de finances locales, les élus ont cédé aux arguments sonnants et trébuchants des aménageurs. Est-ce vraiment une nécessité? «Les éoliennes terrestres et marines vont représenter bien plus de capacité électrique que le photovoltaïque à lui tout seul. Mais il devrait d'abord être mis sur les centaines de millions de mètres carrés de toiture déjà existants, même si la filière solaire n'est pas non plus sans coût carbone», avance Élodie Martini-Cousty de l'association France Nature Environnement. Centres commerciaux, hangars agricoles, milliers de mètres

ET L'IMPACT SUR LA SANTÉ ?

En lice pour sa réélection à la tête de la région Hauts-de-France, Xavier Bertrand annonçait souhaiter «financer des études sur la santé pour bien montrer les conséquences de ces éoliennes». Une bonne nouvelle. Car il existe des recensements effectués mais pour le coup à impact nul. À l'instar de l'association SOS Danger éolien dans l'Aisne (02) qui a déjà reçu les signalements de 160 victimes sanitaires des parcs éoliens d'une partie de ce département. En extrapolant ce chiffre à l'entière France métropolitaine, et à la multiplication du parc par deux d'ici à 2028, de 7 000 à 11 500 personnes pourraient être impactées par les nuisances de l'éolien. Selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) relayée par France Énergie éolienne, il n'existe aucun effet sanitaire pour les riverains. Un second rapport de l'Académie de médecine publié en 2017 corroborerait ces conclusions, toujours selon France Énergie éolienne. Ne serait-il pas le moment de déclencher une réelle étude nationale d'impact sur la santé?

Pour en savoir plus: www.energieverite.com

carrés de toits plats en ville non circulables, la place ne manque pas. «Au lieu de cela, on nous propose d'installer le solaire dans les forêts et les territoires agricoles, et nous sommes défavorables à l'artificialisation des sols». Mais pourquoi parler du soleil quand le vent nous intéresse? «Parce qu'il serait plus pertinent d'isoler les maisons qui ont des factures importantes et d'inciter au photovoltaïque sur les



3 questions à...

Philippe Bihoux
Ingénieur en ressources minérales et promoteur des low-tech

L'éolien est-il écologique?

P.B. : Il n'existe pas d'énergie totalement propre ou écologique. Sur le critère du CO₂, l'éolien est plutôt efficace, même si l'empreinte carbone liée à sa fabrication n'est pas nulle; mais son intermittence réclame d'adapter le réseau à une production variable. Pour l'instant, l'éolien, c'est 8 % de la production électrique, le réseau reste facile à équilibrer sans installer une production pilotable (gaz, biomasse, hydraulique) supplémentaire. Mais

si l'objectif est d'atteindre 30 ou 40 % à terme, le pilotage sera plus complexe. Une filière de recyclage va se mettre en place, mais toutes les ressources ne pourront être valorisées. En offshore, les fondations sous-marines ne seront évidemment pas récupérées. Une fois le parc arrivé en fin de vie, que fera-t-on? On réinstallera 60 nouvelles éoliennes à côté...

C'est quoi une énergie propre?

P.B. : La seule énergie propre est celle qui n'est pas consommée. Il faudrait fonder la transition énergétique sur une sobriété plus forte. Le débat est centré sur le remplacement d'électricité produite par les centrales nucléaires par celle produite par les centrales à gaz, les panneaux solaires ou les éoliennes. On ne s'intéresse pas assez à la manière dont

l'électricité est consommée, alors que les besoins ne cessent d'augmenter. Il faudrait prôner l'économie circulaire, celle de la réparation, arrêter le consommer-jeter.

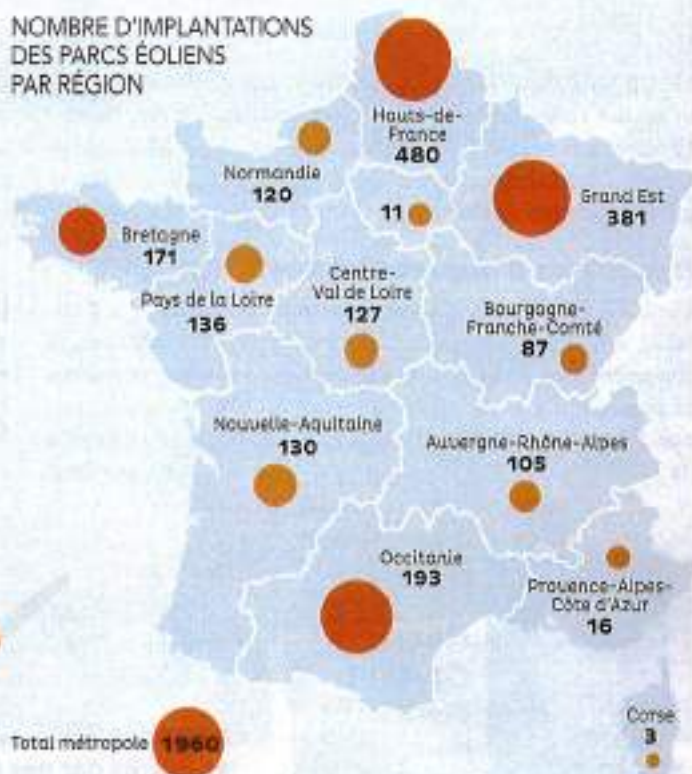
La sobriété énergétique est-elle un vœu pieux?

P.B. : Si l'impact sur la biodiversité n'est pas neutre, l'énergie éolienne peut être pertinente quand elle est contextualisée. On pourrait mettre en œuvre un monde «bas carbone» qui serait un mix de sobriété intelligente, aux bons endroits et aux bons moments dans la journée, et un mix de production énergétique optimisée, ayant le moins de conséquences possible sur l'environnement et le climat. Pour cela, l'approche ne doit pas être trop jacobine, mais doit se fonder sur une programmation pluriannuelle régionalisée.

Mais où sont les éoliennes en France?

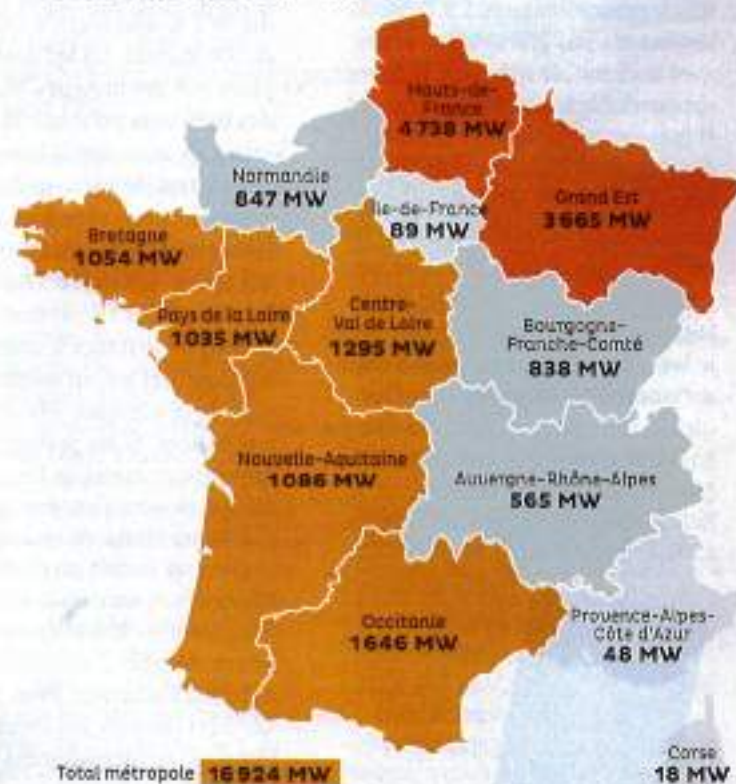
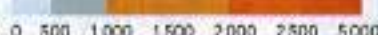
Aujourd'hui, on dénombre près de 2000 parcs d'éoliennes en métropole (auxquels s'ajoute la quinzaine répartie dans les DOM-TOM). Ce qui représente pas loin de 8000 mâts disséminés dans le paysage. Et les différences régionales sont flagrantes. Les Hauts-de-France comptent environ 2500 mâts et le département de la Somme à lui seul détient le record avec 960 unités...

NOMBRE D'IMPLANTATIONS DES PARCS ÉOLIENS PAR RÉGION



RÉPARTITION DES CAPACITÉS ÉOLIENNES PAR RÉGION

Puissance (en mégawatts)



Source: SOES d'après ERDF, RTE, EDF-SEI, CRE et les principaux ELO.



© SHUTTERSTOCK

ENQUÊTE

toits pour réduire leur facture énergétique plutôt que d'installer des éoliennes, même si, selon les sites, France Nature Environnement n'est pas contre», précise-t-elle. Mais en attendant, la tendance est plutôt à la pollution visuelle réelle, et même à l'impact sur la nature, y compris sur les sites protégés.

Des études d'impact biaisées?

Cinq critères peuvent classer le paysage: pittoresque, scientifique, artistique, historique et géologique. «Normalement, la réglementation interdit tout élément qui viendrait perturber ce paysage, dont une éolienne ou le photovoltaïque», continue Élodie Martini-Cousty, qui revêt cette fois sa casquette de membre de la Commission supérieure des sites, perspec-

tives et paysages. «Les territoires doivent pouvoir profiter de mix énergétiques adaptés à leurs besoins, qui respectent le cadre de vie des habitants et, bien sûr, la biodiversité». Et c'est là où la pale blesse. De nombreux projets éoliens semblent pouvoir s'en affranchir, voire pire: ils se sont développés ou vont se développer en zone Natura 2000, comme au large d'Oléron (17). Les pro-éoliens avancent qu'elles ne peuvent pas décimer la biodiversité, leur installation se faisant en dehors des couloirs de migration ou des zones sensibles. Mais pas à Ouessant (29). En outre, l'impact sur la biodiversité serait mesuré dans la conception des projets. Mais pas à Lunas (34). Et jusqu'à aujourd'hui, cette fameuse étude d'impact est réalisée par le promoteur éolien...

→ suite page



3 questions à...

Patrice Cahart
écrivain et
haut
fonctionnaire

Pourquoi avoir publié un texte au titre aussi provocateur*?

Patrice Cahart: C'est un vrai problème pour mon pays. La cause de l'éolien n'a pas grand-chose à voir avec le climat, ce n'est ni une énergie renouvelable ni une énergie propre. Il faut arrêter de lui sacrifier des sommes considérables, que j'ai estimées à 145 milliards d'euros, et qui seraient bien utiles ailleurs. En tant qu'inspecteur général des finances, j'ai été formé à dénoncer les gaspillages publics. Et vivant à la campagne, je suis sensibilisé à ces éoliennes qui défigurent des sites fabuleux. Que dire de ces 22 engins sur la montagne Sainte-Victoire, son massif de la Sainte-Baume et sa basilique de Saint-Maximin, un des plus grands édifices gothiques du Midi (NDLR: huit ont été installées sur un terrain Natura 2000)? On fait n'importe quoi. Des procès se

poursuivent. Mais aucune éolienne n'a été ôtée par décision de justice.

Pourtant, les projets sont encadrés par des règles, non?

P.C.: Pas du tout. En Bavière (Allemagne), la distance entre éolienne et habitations doit être d'au moins dix fois la hauteur des engins, pales y comprises. En France, fixé il y a dix ans, le minimum à respecter est de 500 mètres. La loi donne plus de place aux promoteurs, au détriment des habitants pour qui la vie est infernale avec une éolienne de 100 mètres de haut, sachant que les projets actuels vont jusqu'à 240 mètres. À la suite de vives protestations, le Gouvernement a voté une loi en 2015 pour que les préfets jaugent la distance à respecter. Ils n'en ont fait aucun usage. De plus en plus de communes refusent les projets éoliens. Si les préfets recueillent leur avis au cours de l'enquête publique, ils n'en tiennent pas compte. C'est une forme de tyrannie. Sous prétexte d'intérêt général non avéré - l'éolien nuit au climat à cause de son intermittence -, on force les communes à l'accepter. Pour leur donner un droit de veto, les sénateurs ont voté un amendement le 18 juin

dernier. Mais, c'est une solution modérée car les communes aux alentours ne sont pas prises en compte, et cet amendement a été et va être combattu par Barbara Pompili.

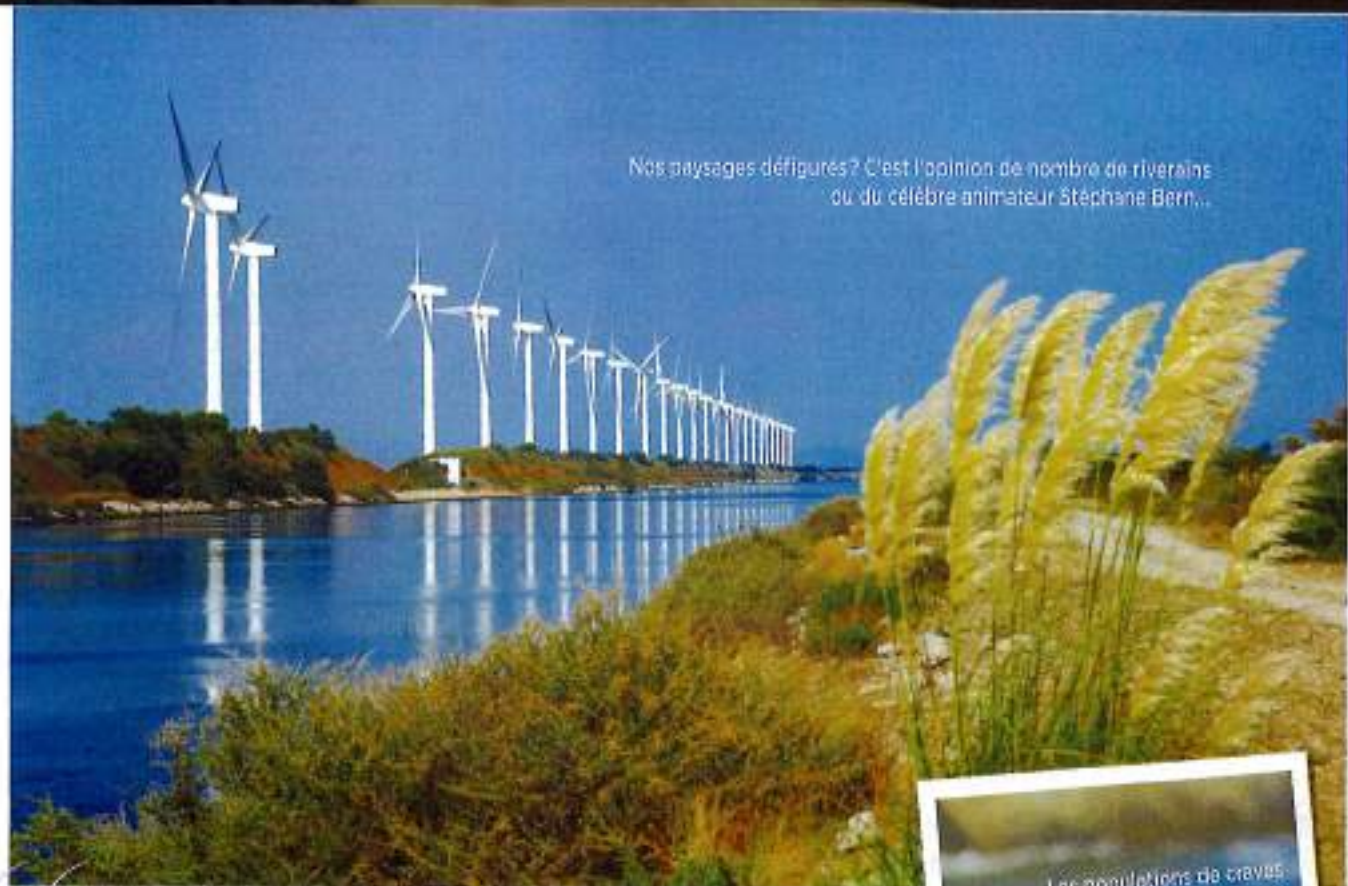
Les études restent aux mains des promoteurs...

P.C.: C'est une aberration. Les bureaux d'études cherchent à se faire bien voir pour être sélectionnés la fois d'après. Il va falloir donner le pouvoir au président du tribunal administratif de les désigner et non pas au promoteur, ou au préfet qui est juge et partie. À Lunas (34), le préfet a donné son accord pour la construction de sept éoliennes. Un aigle royal, une espèce très protégée, a été tué par des pales. En remontant dans le dossier, on a constaté que la présence d'un couple d'aigles royaux n'avait pas été signalée dans l'étude d'impact du promoteur. Si les juridictions administratives ont annulé le permis de construire, il a fallu recommencer un procès devant les tribunaux pour obtenir l'ordre de retirer les éoliennes. Les habitants de Lunas ont gagné en première instance, mais le promoteur a gagné en appel. Maintenant il faut se pourvoir en cassation...



* La peste éolienne, éditions Hugo Doc, 160 pages, 9,95 €, e-book : 6,99 €

Nos paysages défigurés? C'est l'opinion de nombre de riverains ou du célèbre animateur Stéphane Bern...



Les populations de craves à bec rouge pourront-elles survivre aux pales?

© SHUTTERSTOCK

Témoignage



Ouessant, ses côtes caressées par la mer Celtique, sa réserve de biosphère reconnue par l'Unesco, son site Natura 2000... et sa future éolienne, ancrée sur sa lande en coussinets, «à fort enjeu patrimonial car peu présente ailleurs», décrit Cédric Caïn, ouessant. Elle s'implanterait sur la pointe d'Arlan, dénuée de toute construction humaine. Mais pas d'oiseaux protégés qui aiment nicher ici. À l'instar de ces craves à bec rouge, «qui représentent près d'un tiers de la population bretonne». Pour encore longtemps? Les bas de pale de cette éolienne à 23 m se placeraient à l'altitude de leur vol. «Elle serait la première construite en site classé, entraînant un précédent catastrophique», alerte ce photographe amateur, amoureux de cette nature protégée. Alors il a rejoint l'association Vent de Bout' Ouessant, née

Et les oiseaux protégés alors?

Cédric Caïn, 43 ans, agent d'entretien des espaces naturels du parc d'Armorique, Ouessant (29)

de la révolte contre cette éolienne. Elle fait partie du projet baptisé «Phares», fondé sur un mix énergétique, avec deux hydroliennes et un parc photovoltaïque. Son but est louable: apporter 65 % d'énergies renouvelables dans la production électrique de l'île, aujourd'hui issue d'une centrale au fioul. «Nous sommes conscients qu'elle est très polluante. Nous avons proposé de tirer un câble électrique depuis le continent. Ce n'est pas la solution idéale, mais elle diminuerait l'usage du fioul en attendant de renforcer les subventions des maisons pour qu'elles soient bien isolées et équipées d'appareils électriques économes.» Une option bottée en touche par le maire et le promoteur de Phares, Akuo Energy, fiers de ce projet vitrine. Cerise sur la lande, l'éolienne, d'abord apparue tardivement dans Phares, a vu ensuite

sa hauteur judicieusement réduite à 45 m... échappant de ce fait à la procédure d'enquête publique. Menée par son promoteur, l'étude d'impact assure qu'il est faible. Vraiment? «Ils vont faire un micro-dynamitage, apporter des camions, des engins de construction, une centrale à béton, un chemin temporaire à travers la prairie avec des plaques», détaille Cédric Caïn. Ensuite, il faudra bien creuser une tranchée pour acheminer l'électricité jusqu'au centre d'Ouessant. Sachant que, sur une île, construire coûte 25 % plus cher qu'ailleurs. «Le budget va être considérable pour une éolienne qui va avoir vingt ans de durée de vie! Le ratio production-construction va-t-il être rentabilisé? Je n'en ai aucune idée», avoue l'Ouessantin engagé. En tout cas, la question mérite d'être posée. Parmi d'autres.

→ Dernier argument pro-éolien, cette fois issu de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux): chaque année, une éolienne tuerait entre 0,3 et 18,3 oiseaux en fonction de la zone géographique, quand un chat domestique capturerait en moyenne une trentaine de proies. Une comparaison à relativiser, les chats attrapant des variétés communes telles que les moineaux et rouges-gorges. Les espèces tombées sous les pales sont, elles, à 23 % des rapaces diurnes, qui sont des oiseaux menacés et protégés. Sans parler des chauves-souris, capables d'avaloir 2 000 moustiques par nuit et dont la population s'est réduite de 38 % entre 2006 et 2016 selon l'Observatoire national de la biodiversité. Alors, l'éolien, stop ou encore ?

SUD-MORVAN : BATAILLE DE CHIFFRES

80 % des Français vivant à proximité d'une éolienne en ont une bonne image, selon un sondage effectué par France Énergie éolienne en 2018. Partant de là, le Collectif régional d'experts et de citoyens pour l'environnement et le patrimoine (CRECEP), et ses affiliées du Sud-Morvan – Sauvegarde Sud-Morvan (SSM) et Nature et Paysages en Sud-Morvan (NPSM) – ont décidé de réaliser leur propre sondage avec Opinion Way en juin dernier, auprès des habitants de Bourgogne-Franche-Comté (677 éoliennes autorisées dont 274 en attente ou en cours de construction... Résultat du sondage : 66 % jugent l'impact des éoliennes négatif sur la valeur du patrimoine immobilier, 64 % sur les paysages, 59 % sur la qualité de vie dans les villages, 52 % sur le tourisme. 70 % sont favorables à leur suspension.

Les contre-arguments des pro-éoliens

▶ **Le ministère de la Transition écologique s'est aussi fendu de publier un vrai/faux sur l'éolien terrestre – et non pas maritime – sur son site Internet*. En voici quelques extraits.**

Développer de l'éolien en France ne sert à rien pour le climat car notre électricité est déjà décarbonée.

Faux, selon le ministère de la Transition écologique : les règles d'appel aux installations de production électrique font que la production éolienne est intégrée sur le réseau en priorité par rapport aux installations utilisant des combustibles fossiles.

Le développement de l'éolien est anarchique et à la main des développeurs-promoteurs, et la construction d'éoliennes n'est pas bien réglementée.

Pas si simple, selon le ministère de la Transition écologique, les projets éoliens peuvent être à l'initiative d'entreprises privées, mais également de collectivités, de sociétés d'économie mixte ou de collectifs citoyens.

Les éoliennes détruisent la biodiversité, notamment les oiseaux et les chauves-souris.

Pas si simple, répond le ministère de la Transition écologique : comme beaucoup d'autres activités humaines (routes, lignes électriques, pollution), les éoliennes peuvent tuer des oiseaux et chiroptères. Si un parc éolien est autorisé, c'est que son impact sur la biodiversité a été jugé acceptable et qu'il ne met pas en danger la conservation de l'espèce. L'impact sur la biodiversité fait l'objet d'un suivi, et les informations issues du suivi environnemental périodique doivent être transmises au Muséum national d'histoire naturelle, en complément du dépôt des données brutes sur la plateforme Depobio.

Les éoliennes ne rapportent rien aux communes.

Faux, selon le ministère de la Transition écologique : les éoliennes sont soumises à l'IFER (imposition forfaitaire des entreprises de réseaux). Le produit est reversé intégralement aux collectivités : 68,3 % reviennent au bloc communal (la commune et l'EPCI décident de sa répartition); 28,2 % au Conseil départemental; et 3,5 % à la Région.

Les éoliennes sont implantées de manière anarchique.

Faux, le ministère de la Transition écologique infirme : l'implantation d'éoliennes doit répondre à des critères paysagers qui permettent de déterminer le choix final du site d'implantation.



*www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/21088_VraiFaux_E%CC%81olien_terrestre%20%281%29.pdf

Et selon France Énergie éolienne

Éolien et immobilier :

De nombreuses communes ayant implanté des éoliennes sur leur territoire continuent de voir des maisons se construire et leur population augmenter. C'est le cas de la commune de Saint-Georges-sur-Arnon (36) où 19 éoliennes sont installées. Le maire indique au contraire

que le mètre carré se vend environ 15 euros plus cher qu'il y a cinq ans et que les lotissements, avec vue sur le parc, se remplissent...

Éolien et béton :

L'éolien ne participe qu'à 1,5 % des terres artificialisées en France chaque année, loin de la vision destructrice que certains veulent bien répandre.

Éolien et stabilité du réseau électrique :

On entend souvent que l'installation d'énergies renouvelables en France, en particulier d'énergie éolienne, implique d'installer de nouvelles centrales thermiques génératrices de CO₂ et que leur variabilité déséquilibre le réseau électrique. Ces idées reçues sont

pourtant fausses. En Europe comme en France, on constate que plus les énergies renouvelables et en particulier l'éolien se développent, plus la part de charbon diminue. Le recours à de nouvelles centrales à gaz n'est pas une obligation et dépend des mix énergétiques des pays. En France, ce n'est pas nécessaire.

Éolien offshore: Le nouveau drame de la mer



© CENTRALE NAVIGES

La France possède un des plus longs littoraux d'Europe. Hormis une éolienne offshore au Croisic (44), en la matière, elle fait office de bonnet d'âne au niveau européen. Retard qu'elle compte bien combler... à marche forcée.

Est-ce qu'on marche sur la tête? Depuis juillet dernier, l'Union européenne a banni de nombreux produits en plastique à usage unique. Et pour cause. Chaque année, jusqu'à 13 millions de tonnes se retrouvent dans les océans, faute d'être recyclées. C'est acquis. Il faut les protéger. Pourtant, la France s'appête à ceinturer le littoral d'éoliennes offshore fixées aux fonds marins à coups de milliers de mètres cubes de béton, de raclage générant des boues, de peintures anticorrosion dont l'usure va avoir un impact sur l'écosystème... D'ici à 2027, de nombreux projets vont écumer l'Ouest: Saint-Nazaire (80 éoliennes), Saint-Brieuc (62 éoliennes), Fécamp (71 éoliennes), Courseulles-sur-Mer (64 éoliennes), Yeu-Noirmoutier, Dieppe-Le Tréport et Dunkerque – dont le site se trouve en zone Natura 2000 – sont en phase de développement. Si les ambitions européennes venaient à voir le jour, la France serait corsetée de 7 600 éoliennes* maritimes d'une puissance unitaire de 7,5 MW pour une hauteur minimale de 200 m. Et en dépit de deux projets éoliens (Saint-Nazaire et Saint-Brieuc), la Bretagne va tout de même se doter à Landivisiau (29) d'une nouvelle centrale à gaz avec un rejet estimé de plus d'un million de tonnes de CO₂, selon S-eau-S, une association environnementale.

Avec vue sur mer hachurée

L'intérêt de l'offshore? Il est technique. Les régimes de vent étant plus réguliers en mer que sur terre, le facteur de charge de 35 % à 40 % est supérieur à celui des éoliennes terrestres qui est de 20 % à 25 %. Donc pour la même puissance installée, la production est deux fois supérieure. Mais l'éolien marin ne va pas remplacer le terrestre: il va s'y ajouter. En outre, les pouvoirs publics annoncent éloigner les parcs des côtes pour mieux les faire accepter. Sauf que, contrairement au

Danemark – champion de l'éolien en Europe, qui va mettre en service en 2023 une île artificielle de la taille de 18 terrains de football d'une puissance de 3 GW et à 80 km de sa côte ouest –, en France, les eaux sont profondes. CQFD: plus on s'éloigne, plus les installations sont dispendieuses. Celles prévues seront certes à au moins 10 km, mais difficiles de rendre invisibles des dizaines de mâts de 105 m au-dessus du niveau moyen de la mer. Bientôt, depuis l'émouvant cimetière américain d'Omaha Beach (14) et les plages normandes du débarquement de 1944, l'horizon sera hachuré. L'éolien flottant pourrait être une solution pour le repousser loin des yeux. Mais ces installations, encore peu maîtrisées d'un point de vue industriel, restent très coûteuses. Il faudra toujours acheminer le courant via des câbles, quand l'impact sur la vie marine est encore inconnu. Et de toute façon, les quatre projets éoliens flottants qui pourraient pousser devraient rester près du rivage. Autre intérêt de l'éolien en mer: son bilan carbone estimé le plus faible par rapport à l'ensemble de la production d'électricité. En intégrant la valorisation des matériaux en fin de vie – la filière de recyclage, certes annoncée, n'existe pas encore –, il affiche un facteur d'émission compris entre 14 et 18 g équivalent CO₂/KWh produit, contre 12,7 pour l'éolien terrestre*, 56 pour le photovoltaïque ou encore 406 pour une centrale à charbon. Un bon bilan. Mais en plus du cuivre ou du cobalt pour fabriquer des aimants permanents le plus légers et le plus petits possible, il faut utiliser ces terres rares devenues tristement célèbres. Et l'offshore va mécaniquement augmenter les besoins. Est-il opportun d'ajouter encore une nouvelle pollution quand pour l'instant le recyclage de ces matériaux critiques est encore loin d'être maîtrisé?

* Ambitions annoncées par Giles Dickson, président du syndicat professionnel WindEurope lors d'un colloque à Bruxelles en janvier 2020.

Voici à quoi pourrait ressembler le paysage après l'implantation d'un parc éolien marin...



© SHUTTERSTOCK

Où en sont les projets éoliens en mer ?



Je suis effaré que le bon sens ait disparu pour nous imposer ces éoliennes sur terre comme en mer. Encore un triste exemple de décisions venues de loin qu'on nous impose dans nos campagnes.

Témoignage



© DR

Une catastrophe pour la mer

Philippe Calone, 51 ans, artisan pêcheur et patron armateur du *Surcouf* au port d'Ouistreham (14)

Issu d'une lignée de pêcheurs méditerranéens – « mon père est né dans un phare », nous dit-il –, Philippe Calone écume de rage. « Pour le parc d'éoliennes de Courseulles-sur-Mer, la seule concertation a porté sur les indemnisations ! » Ce militant d'une pêche artisanale raisonnée se sent floué. « On parle de ferme, mais ça n'a rien d'une ferme ! Il s'agit d'une industrie lourde, avec 64 éoliennes dont l'emprise fait presque la taille de Paris ! » Encore une fois, c'est pot de terre contre pot de fer. « Les promoteurs (NDLR : EDF) sont chargés de tout. Comment peut-on donner un bout de mer à quelqu'un ? » déplore-t-il. Et d'égrener les impacts : « Battre des pieux de 7 m de diamètre avec plus de 200 décibels et les vibrations des éoliennes qui génèrent des infrasons seraient sans conséquence ? C'est méconnaître l'écosystème marin qui a besoin de sons pour vivre. » Pour ceux qui s'émerveillent de croiser de plus en plus de dauphins à un jet de leur serviette de plage, c'est une triste nouvelle. « À cause de la pêche industrielle, ils se rapprochent des côtes. Or, dès le commencement des travaux du parc éolien, et comme d'autres organismes marins, ils ne pourront plus rejoindre ces baies nourricières », alerte le pêcheur. Qu'en est-il de la sécurité marine, quand les éoliennes brouillent les radars ? « Il ne va pas falloir qu'il nous arrive quoi que ce soit par gros temps, quand il n'est pas possible de venir nous secourir par les mers. » Poissonnier, restaurateur, électricien, chantier naval... « Nous faisons vivre toute une économie régionale, voire très locale. Avec une surface en moins à exploiter, une perte de biodiversité, sans parler de l'impact touristique, que va-t-on devenir ? »